

Le magazine des Finésiens



VILLE DE
FEIGNIES

FEIGNIES INFOS



Succès pour le marché de Noël

Dossier

Zéro phyto

Portrait

**Rémy Pietrzak,
l'école du cirque**

NOVEMBRE DÉCEMBRE



- 1 Prévention du diabète avec le Diabetobus
- 2 Pierre Dautigny a reçu le Titre de Reconnaissance de la Nation pour ses missions militaires en 1962 en Algérie.
- 3 Repas de Noël pour les personnes seules, avec les Scouts et le service jeunesse.
- 4 Pour les enfants des écoles, 725 livres de Noël.
- 5 La municipalité a distribué 1 200 colis de Noël aux personnes âgées
- 6 Spectacle de magie pour les écoliers
- 7 Animation « Stephan et la chocolaterie » à la médiathèque



Chères Finésiennes, chers Finésien,

Avant de tourner la page de 2017, il m'a semblé important de revenir sur cette année qui s'achève, une année de sérénité,

enfin retrouvée, dans la gestion des affaires communales et où les membres de la nouvelle équipe en place ont pris rapidement la mesure des enjeux attachés à ce début de mandat municipal.

Cette période d'adaptation, forcément nécessaire, a été l'occasion pour les nouveaux élus d'écouter, et de s'écouter, dans un climat constructif, ce qui a permis de « caler » notre feuille de route pour l'année 2018 :

- organiser une consultation auprès des parents d'élèves sur la question des rythmes scolaires.
- remplir l'essentiel de nos obligations en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour la plupart de nos bâtiments communaux Centre Emile Colmant, Halle Ladoumègue, Complexe sportif Didier Eloy, Médiathèque, école L. Pergaud, Espace Gérard Philipe et Mairie, avec l'installation, pour cette dernière, d'un ascenseur au titre de l'accessibilité et d'un escalier de secours extérieur au titre de la sécurité.
- réhabiliter totalement le rez-de-chaussée du restaurant scolaire pour améliorer notamment la performance thermique et acoustique de la structure.
- aménager, en partenariat avec la CAMVS, la rue Jean Jaurès avec création d'une piste piétonnière et d'une piste cyclable.
- réaliser un trottoir, sur 150 mètres environ, rue de Neuf-Mesnil pour sécuriser la circulation des piétons en entrée de ville.
- renforcer les berges de l'étang municipal (après désenvasement de celui-ci).
- installer une caméra mobile de vidéo-protection, après validation préfectorale et autorisation de la commission nationale informatique et liberté (CNIL).
- créer un fonds communal d'aide à la rénovation thermique (FART) pour les propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes.
- mettre en place un dispositif incitatif

d'aide à l'accession sociale à la propriété, en partenariat avec l'Agglomération et la Région, et sous réserve de la validation de l'appel à projet par cette dernière.

- arrêter une position définitive sur la Maison de santé pluridisciplinaire, après réponse des professionnels de santé.

Après douze mois de gouvernance, un constat s'impose : maire, adjoints et conseillers, nous devons faire preuve d'humilité quant au rôle de l'élu dans la réussite des projets municipaux : en effet, les actions que nous menons sont pleinement productives si elles rencontrent une adhésion sans faille de la part de ceux qui font réellement vivre la commune :

- nos agents municipaux qui avec réactivité répondent aux sollicitations souvent impérieuses de nos concitoyens, et qui assurent avec professionnalisme le fonctionnement des services administratifs et techniques, de nos structures municipales d'accueil pour les jeunes et de nos équipements culturels et sportifs.
- les associations culturelles, caritatives, patriotiques et sportives, qui par leur implication quotidienne dans la vie de la commune forment le lien social indispensable à toute vie en société et au bien-vivre ensemble.
- les commerçants et artisans adhérents ou non à l'Union Artisanale et commerciale de Feignies (Uacf), investis résolument dans l'animation et la promotion de notre ville.
- les entreprises qui assurent l'emploi de bon nombre de nos concitoyens et contribuent au développement économique du territoire de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre en général et de Feignies en particulier.

Chacun, à sa manière, constitue la vraie force vive de notre cité.

Oui, s'il fait bon vivre à Feignies, c'est aussi grâce à eux.

Belle et heureuse année 2018 à tous !

Patrick LEDUC
Maire de Feignies

Sommaire

ACTUALITÉS 4

- Les festivités de Noël
- Téléthon 2017

ACTUALITÉS 5

- Coup de pouce clé pour l'apprentissage de la lecture
- Les Restos du Cœur

ACTUALITÉS 6

- Rejoignez le Conseil citoyen
- Travaux à l'étang communal
- Un nouveau logo pour la commune

DOSSIER ZÉRO PHYTO 7

PORTRAIT 11

- Rémy Pietrzak

EXPRESSION LIBRE 12

INFOS PRATIQUES 13

- Horaires de la mairie
- Infirmières
- Médecin de garde
- Etat civil
- Noces d'or et de diamant

AGENDA 14-15

FEIGNIES INFOS 136 • Février-Mars 2018

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Patrick Leduc, Maire de Feignies
Directeur de la culture et de la communication : Gilles Souris
Responsable de la rédaction : Alain Dehoze
Comité de rédaction : P. Leduc, E. Lavallée, G. Gaberthon, B. Jouniaux, J.-C. Wasterlain, J. Parent, M. Lemoine, A.-M. Putzeys, P. Thiéry, E. Gavieiro, J. Delvaux, V. Lottiaux, R. Thouvenin, N. Alouache, A. Durigneux, S. Monier, J.-M. Zèques.

Rédaction, photos et mise en page : Service communication de la Ville de Feignies : Alain Dehoze et Franck Chambre
Conception graphique : Agence 360
Impression : Roué Jeumont - Certifié Imprim'vert
Imprimé sur papier certifié Pefc - Tirage 3 200 exemplaires
Distribué gratuitement à domicile.

Contact : communication@ville-feignies.fr
03 27 68 39 04

www.ville-feignies.fr

SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DE NOËL ET LA PATINOIRE

Pour la première année, un marché de Noël s'est déroulé durant une semaine au pied du grand sapin



Du 4 au 10 décembre 2017, s'est tenue pour la première fois dans notre commune une semaine de festivités de fin d'année basée sur le thème de la glace.

Une patinoire a donc été mise en place durant cette semaine, profitant gracieusement à tous les enfants des écoles finésiennes durant le temps scolaire et ouverte à tout public chaque soir de la semaine.



Ce fut une réussite totale, malgré des conditions météorologiques parfois difficiles, grâce à l'implication de quelques associations finésiennes venues animer les chalets mis à disposition, ainsi que quelques com-



merçants extérieurs à la commune, sans oublier les mascottes présentes chaque jour pour le plaisir des enfants.

Cette semaine de festivités s'est terminée par un feu d'artifice qui a éclairé le ciel de Feignies et rempli d'étincelles les yeux de toutes les personnes venues en nombre pour assister à ce final, sans oublier le père Noël venu distribuer des friandises aux enfants.

Cette période fut aussi l'occasion pour de nombreuses associations finésiennes d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour le Téléthon. Merci à tous ces bénévoles. (Voir ci-contre).



5 049 € RÉCOLTÉS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

26 associations finésiennes se sont mobilisées pour financer la recherche



Les dons proviennent des associations (2 541 €), de dons de particuliers (187 €), de la vente de tickets de patinoire du 8 au 10 décembre (331 €), de la vente d'objets par les associations (1 800 €) et de la buvette du marché de Noël (150 €). Les jeunes sapeurs-pompiers de Maubeuge ont participé à un défi sportif. Détente loisirs multisports a organisé un tournoi de volley. (Voir photos)



UN COUP DE POUCE CLÉ POUR L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE EN COURS PRÉPARATOIRE

Le Club Coup de pouce clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture.

Ce dispositif a été reconduit pour la deuxième année à l'école Marie Curie et mis en place cette année à l'école Louis Pergaud.

Le Coup de pouce clé s'adresse à des enfants de cours préparatoire, âgés de 6 à 7 ans. Dans chaque école, cinq enfants bénéficient du coup de pouce les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30.

Les objectifs sont de permettre à ces élèves de réussir leur apprentissage en lecture-écriture, de leur faire découvrir le plaisir de lire et de donner le goût de la lecture.



Sous la direction d'une animatrice, les enfants pratiquent des activités ludiques favorisant leur apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Les parents sont impliqués dans la vie du club.

33^e CAMPAGNE HIVERNALE DES RESTOS DU CŒUR

Les bénévoles finésiens accueillent 168 personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire.



Lors de la campagne d'hiver 2016-2017, plus de 40 tonnes de marchandises et de produits congelés ont été distribuées à 202 personnes et 8 bébés, pendant une période de 16 semaines.

Durant l'été, 68 personnes, dont beaucoup de personnes seules en attente de retraite ou de minimum vieillesse, ont perçu l'aide alimentaire, tandis que différentes aides à la personne ont été mises en place :

santé, vestiaire, coin enfants... Les bénévoles ont offert un goûter lors de la Semaine Bleue.

Mmes Fontaine et Lequeux, les responsables du centre local d'activité, remercient la municipalité pour les aides apportées au bon fonctionnement du centre, ainsi que trois boulangers de Feignies et un de La Longueville pour leur don de pain. Elles tiennent à remercier l'ensemble des donateurs et rappellent que toutes ces aides sont gratuites.

Une comédie avec la troupe des Bout'entrains sera présentée au profit des Restos du Cœur le dimanche 18 février à 16h à l'Espace Gérard Philippe de Feignies.

Autre date à retenir, la Collecte nationale pour aider les personnes les plus démunies en été, les 9 et 10 mars aux portes des magasins (la collecte 2017 a permis de distribuer plus de 7 500 000 repas !).

Les Restos du Cœur

Il est toujours possible de s'inscrire pour bénéficier de l'aide alimentaire, le mercredi matin uniquement, de 10h à 11h, au Centre Emile Colmant.

REJOIGNEZ LE CONSEIL CITOYEN !

Le Conseil citoyen de la Ville de Feignies, mis en place en 2016, procède actuellement à son renouvellement.



Le Conseil citoyen est constitué de deux collèges, habitants et acteurs locaux, âgés de plus de 16 ans et bénévoles.

Des places de titulaires et de suppléants sont disponibles pour le collège habitants.

Les membres du collège habitants doivent impérativement habiter dans le périmètre du quartier relevant de la Politique de la ville * (voir ci-dessous) Vous êtes dynamiques, volontaires, prêts à travailler en équipe ?

Vous souhaitez apporter votre contribution à des projets, proposer des actions, nous vous invitons à déposer votre candidature à l'accueil de la mairie avant le 17 février 2018.

Le Conseil citoyen est une instance consultative d'une part sur les projets communaux et intercommunaux et d'autre part sur la mise en place des actions qui visent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Ses principes sont : liberté, égalité, fraternité, laïcité et neutralité.

Le Conseil citoyen a pour objectif de favoriser l'expression libre des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels, afin de produire une vision commune pour le territoire. Il vise à créer un espace de co-construction en participant aux instances de pilotage du contrat de ville. Il a pour ambition d'encourager et d'appuyer les initiatives citoyennes pour développer des projets s'inscrivant dans le cadre des orientations fixées par le contrat ville.

Nous vous invitons à rejoindre ses membres !

Contact :

Lakhdar Guéff en mairie • Tél. 03 27 68 39 00

* Résidence Denis Cordonnier ; Résidence les Explorateurs ; Résidence Paul Langevin ; Rue Louise Parée ; Rue Jean Jaurès ; Rue Paul Verlaine ; Rue Kamette ; Rue Cypréaux ; Place du 8 mai 1945 ; Rue Derkenne ; Rue du 19 mars 1962 ; Rue Victor Hugo ; Rue Emile Zola.

Le collège habitants actuel est composé de : Mme Boudina D., Mme Havrenne B., Mme Wasilkowski Y., Mme Galena G.

Le collège acteurs locaux est composé de : M. Havrenne P., Mme Nicolas (Promocil), Mme Guarim F., Mme Leleux B., M. Pourchau J.-M.

D'IMPORTANTES TRAVAUX À L'ÉTANG COMMUNAL

Curage, réfection de berges et aménagements sont programmés cette année



Afin de permettre le curage de l'étang de la Résidence, deux fosses de récupération des boues ont été creusées à partir du 19 décembre, dans la pâture située au Calvaire, au croisement des rues R. Salengro et A. Dubois. (voir photo)

Depuis le 2 janvier, le curage a commencé. Un tuyau déverse les boues dans les fosses. A terme, l'eau résiduelle repartira au ruisseau ou s'infiltrera dans le sol, et les boues seront recouvertes sur place par les terres déplacées lors du creusement des fosses et merlons.

La réfection des berges devrait débuter à partir du 28 janvier, avant l'aménagement de l'allée piétonne, programmée à partir du 25 février.



UN NOUVEAU LOGO POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE

L'équipe municipale a souhaité concilier l'Histoire et la modernité pour sa nouvelle image

Pour remplacer l'ancien logo, datant de 2001, la volonté des élus était de moderniser l'image de la commune, tout en conservant la référence aux armoiries immuables du « seel éschival de feignies », où figurait déjà, en...

1547, un lion inspiré du lion des Flandres.

Un écu azur à un lion d'argent (blanc) constituait les armoiries.

Les élus et techniciens municipaux ont travaillé en collaboration avec l'agence 360° de Valenciennes.



L'interdiction de l'usage des pesticides aux collectivités publiques est la traduction du principe de précaution : les pesticides sont fortement suspectés d'avoir un impact négatif sur notre santé. Il faut désormais gérer les espaces verts publics sans eux. C'est possible... mais il faudra bien accepter quelques changements d'aspect, d'usage et d'organisation.

ZÉRO PHYTO : CE QUE CELA CHANGE AU QUOTIDIEN

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides est interdit aux collectivités publiques.

La commune n'a donc plus le choix, la Loi s'impose à elle. La Ville de Feignies a d'ailleurs expérimenté cette interdiction dès 2016.

Auparavant, la voirie et les massifs arbustifs des espaces verts publics étaient traités plusieurs fois par an avec un désherbant. La commune doit maintenant opérer différemment. Nous verrons plus loin (*en page 9*) quels sont les changements importants induits par cette nouvelle façon de procéder.

Pourquoi interdire l'usage des pesticides dans les espaces publics ?

Aujourd'hui on retrouve des pesticides absolument partout : dans l'air, l'eau, la pluie, la terre, les plantes, les insectes, les animaux, dans nos maisons, notre nourriture et même à l'intérieur de notre propre corps !

Il est difficile de quantifier avec exactitude tous les méfaits des pesticides sur la santé, mais beaucoup de dangers sont déjà reconnus.

Même si l'impact des produits chimiques « phytosanitaires » sur la santé des êtres humains est toujours source de débat, il

est désormais certain qu'ils ont un effet négatif sur la santé des professionnels du secteur agricole qui les manipulent.

Ceux qui utilisent des pesticides sont bien entendu les personnes les plus touchées. Toutefois, il existe également de nombreux vecteurs de contamination passive.

En effet, une grande majorité des produits utilisés n'atteint pas sa cible, elle se disperse dans l'environnement.

Est-ce « la dose qui fait le poison ? »

La notion de seuil d'exposition est elle-même remise en cause, en particulier pour les perturba-

teurs endocriniens, qui agissent à très faible dose, et peuvent mimer l'action des hormones ou au contraire la bloquer.

Enfin, l'exposition aux pesticides engendre des risques importants pour le développement de l'enfant, avant ou après la naissance. (voir encadré en page 10).

Des effets nocifs pour la biodiversité et l'environnement

Les pesticides ne sont pas sélectifs et ont un spectre d'action très large.

Ainsi lorsque qu'avec des pesticides on lutte contre les herbes indésirables, on détruit les plantes qui contribuent à produire l'oxygène que l'on respire et on diminue les possibilités de pollinisation pour les insectes.

Lorsqu'avec des pesticides, on lutte contre les insectes rava-



geurs, on détruit également ceux qui nous aident à jardiner et/ou qu'on aime observer (libellules, papillons etc.).

Lorsqu'avec des pesticides on lutte contre les petits rongeurs, on tue également d'autres animaux bien utiles (hérissons, amphibiens, rapaces etc.).

La démarche zéro phyto, c'est donc moins de pesticides pour plus de santé et de biodiversité. Pour faciliter la transition vers le zéro phyto, la Ville de Feignies s'est engagée dans une démarche de partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois qui va réaliser un audit des pratiques actuelles, pour ensuite définir de nouveaux objectifs.

La commune a déjà mis en application de nouvelles méthodes d'entretien, ainsi qu'une démarche de gestion différenciée.

Car l'interdiction des pesticides a considérablement modifié les méthodes aujourd'hui disponibles pour désherber... ou à contrario, ne plus désherber, mais végétaliser les espaces verts publics.



Un capuchon de stylo = 3 piscines

Le contenu d'un capuchon de stylo de substance active de produits phytosanitaires peut à lui seul rendre non potable un volume d'eau équivalent à 3 piscines olympiques !

Source : Parc naturel régional de l'Avesnois

Les pesticides, quésaco ?

Les pesticides, ou produits phytosanitaires ou phyto pharmaceutiques tuent ou éradiquent :

- les plantes indésirables (herbicides) ;
- les insectes (insecticides) ;
- les champignons (fongicides) ;
- les acariens (acaricides) ;
- les limaces et escargots (molluscicides) ;
- les rongeurs (rodenticides).

DUREE DE VIE
de quelques heures
à quelques décennies

SIGNES PARTICULIERS
invisibles, parfois inodores,
aux effets néfastes pour la
santé, la biodiversité et
l'environnement

Source : Parc naturel régional de l'Avesnois

718

Les agents des services municipaux entretiennent au total 718 massifs arbustifs.

LES ALTERNATIVES : DÉSHERBER SANS DÉSHERBANT... ... OU VÉGÉTALISER !



Rencontre les responsables du service des espaces verts de Feignies pour parler de la démarche Zéro phyto vous fait rapidement comprendre que vous avez affaire à des gens passionnés.

Tout comme l'ensemble des douze agents composant le service, Stéphane Lustremant et Jérôme Chamberlain sont convaincus depuis longtemps de l'intérêt de cette démarche pour préserver la santé (la leur...et la nôtre !), la biodiversité et l'environnement en général.

Pourtant, les nouvelles exigences qu'imposent ces changements dans le mode de gestion des espaces publics sont extrêmement importantes.

On estime que le passage au zéro phyto multiplie la charge de travail par deux. Or, les contraintes budgétaires des collectivités engendrent plutôt une réduction du personnel que l'inverse.

Cependant les agents communaux ne tarissent pas d'éloges pour les pratiques alternatives aux pesticides.

Plusieurs méthodes se complètent : désherbage manuel,



Pesticides et santé

Depuis les années 1980, les enquêtes épidémiologiques ont évoqué l'implication des pesticides dans plusieurs pathologies chez des personnes exposées professionnellement à ces substances, en particulier des pathologies cancéreuses, des maladies neurologiques et des troubles de la reproduction. Ces enquêtes ont également attiré l'attention sur les effets éventuels d'une exposition même à faible intensité lors de périodes sensibles du développement (in utero et pendant l'enfance).

Dans ce contexte, la Direction générale de la Santé a sollicité l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) pour effectuer un bilan de la littérature scientifique permettant de fournir des arguments sur les risques sanitaires associés à l'exposition professionnelle aux pesticides, en particulier en secteur agricole et sur les effets d'une exposition précoce chez le fœtus et les jeunes enfants.

Pour répondre à cette demande, l'Inserm s'est appuyé sur un groupe pluridisciplinaire d'experts.

D'après les données de la littérature scientifique internationale publiées au cours des 30 dernières années et analysées par ces experts, il semble exister une association positive entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'adulte : la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et certains cancers du sang (lymphome non Hodgkinien, myélomes multiples).

Par ailleurs, les expositions aux pesticides intervenant au cours de la période prénatale et périnatale ainsi que la petite enfance semblent être particulièrement à risque pour le développement de l'enfant.

Source : Salle de Presse Inserm
Pesticides : Effets sur la santé, une expertise collective de l'Inserm
<http://presse.inserm.fr/pesticides-effets-sur-la-sante-une-expertise-collective-de-linserm/8463/>

désherbage thermique, à flamme, à eau chaude.

A Feignies, les agents des espaces verts sont maintenant pourvus de matériel de désherbage électrique : binettes et débroussailleuses équipées de disques qui n'engendrent pas de projections.

Les agents du service propreté disposent depuis l'automne 2017 d'une balayeuse à une brosse rotative pour le nettoyage et le désherbage des 39 km de voirie communale et leurs caniveaux.

Pailler pour réduire le désherbage, ou végétaliser pour réduire les interventions

Le paillage réduit la pousse des herbes spontanées sur le sol des massifs arbustifs.

La végétalisation ou le fleurissement de certains espaces permet de limiter les interventions. Ainsi au pied des arbres le semis de fleurs, ainsi que le Perméo, un béton drainant aux copeaux de bois, sont expérimentés sur le parvis du cimetière et dans certains secteurs.

Les massifs non fauchés ne sont pas à l'abandon

Certains massifs sont maintenus avec un enherbement naturel, et fauchés ou tondu une fois par an ou tous les deux ans. C'est une volonté, ils ne sont pas laissés à l'abandon !

Ces nouveaux modes de gestion modifient bien entendu l'aspect global des espaces publics.

Modifier notre regard, accepter un peu plus de naturel

Tout comme les agents des espaces verts se sont adaptés à ce changement de gestion et de conception des espaces, les habitants doivent, eux aussi, « faire un pas » pour adapter leur regard sur ces espaces un peu plus verts, mais surtout un peu plus vivants et respectueux de notre santé.

Comment agir en tant qu'habitant ?

- Je suis plus tolérant envers les herbes spontanées : elles ne sont ni « sales » ni « mauvaises », et elles sont inoffensives pour l'environnement !
- Les agents de la commune ne peuvent pas être partout. Pour leur simplifier la tâche, je désherbe devant chez moi à la main.

Téléchargez la brochure de conseils du Parc naturel régional de l'Avesnois sur www.ville-feignies.fr

NB : toutes les photos figurant dans ce dossier ont été prises à Feignies.



RÉMY PIETRZAK

L'école du cirque

Ouvrir, à Feignies, la seule école de cirque « à plein temps » de l'Avesnois ? Ce projet, qui pouvait passer pour un défi insurmontable, Rémy Pietrzak l'a pourtant mené à terme.

O'Clap, son école de cirque, est désormais installée dans un bâtiment spécifiquement conçu pour l'enseignement des arts du cirque.

L'école des arts du cirque était hébergée depuis septembre 2013 dans un bâtiment municipal, la salle de sports Fernand Leblanc.

A la recherche d'un local, Rémy Pietrzak a exploré différentes pistes : l'achat d'une grange, l'installation d'un grand chapiteau isolé...

Finalement, la maison de ses grands-parents, rue Roger Salengro, s'est libérée, et Rémy a décidé d'y construire son école de cirque.

Pour convaincre les financeurs, le projet a été présenté en association avec l'installation d'une maison paramédicale dans la maison familiale.

Rémy présente lui-même son parcours comme atypique : une licence Staps, une maîtrise en ingénierie des métiers du sport et un master de préparateur physique à l'université de

Lille auraient dû le mener vers un métier du sport.

Mais le jeune sportif est aussi un clarinettiste qui a suivi les cours de l'école municipale de musique de Feignies et a joué à l'Harmonie municipale, en compagnie de son frère et de son grand-père, Roger Lemaître.

Cette dimension artistique, Rémy va l'intégrer à son parcours professionnel, et après une année supplémentaire à Bruxelles, il obtient un certificat international artistique et pédagogique des arts du cirque.

Après une « *très bonne expérience* » d'éducateur sportif auprès d'adultes polyhandicapés et en foyer d'accueil spécialisé, Rémy ajoute une dimension thérapeutique à sa pratique professionnelle.

Son école intègre ces composantes sportive, artistique et thérapeutique... et c'est pourquoi elle se nomme

O'Clap, l'école de cirque « Ouverte à la Créativité, la Liberté d'expression, Adaptée à tous et Pédagogique ».

La philosophie de l'école O'Clap est de favoriser l'épanouissement personnel de chacun des 136 élèves, de 4 ans à 77 ans, dans une ambiance familiale.

Le travail en équipe avec des ostéopathes, ergothérapeutes ou psychomotriciens permet d'intégrer dans chaque groupe de travail un enfant autiste, un enfant trisomique et un enfant hyperactif.

Des projets, Rémy n'en manque pas : créer un cours de perfectionnement, assurer le lien entre ce cours et une école de cirque professionnelle, continuer à créer des spectacles avec sa troupe Cirkenzik, créer un festival des arts du cirque...

Ecole des Arts du cirque O'Clap
www.ecoleo clap.wix.com/inscriptions
 06 33 72 85 83 ecole.o clap@gmail.com

Pour le groupe
**Liste de rassemblement
Feignies... de tout cœur !**

Eric LAVALLÉE

L'ensemble des colistiers de la liste majoritaire « Feignies... de tout cœur » vous présentent, ainsi qu'à vos proches et tous ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018, de santé, de joie et de sérénité.

2018 sera pour nous une nouvelle année de travail, pour que vous vous sentiez bien dans votre ville.

En dépit de nombreuses contraintes budgétaires auxquelles nous devons faire face, nous sommes décidés à finaliser nos projets, convaincus de cette nécessité d'agir pour le bien-être de la population.

Les dossiers que nous avons constitués dès notre élection il y a un an, vont commencer à voir le jour, ce qui nous enthousiasme pour aller toujours de l'avant, dans votre intérêt.

Malgré la mauvaise foi et le travail de sape, loin d'être constructif, de quelques élus de l'opposition, nous sommes toujours à votre écoute et plus que jamais déterminés à agir pour améliorer votre quotidien dans tous les domaines.

Alors ensemble, unissons nos efforts,

Bonne année 2018 !

Pour le groupe
**Croire en Feignies
Notre projet commun**

Viviane STANKOVIC

Un an après les élections nous souhaiterions que la municipalité en place, dresse un bilan des projets que nous avons engagés.

Car, à quelques exceptions près, l'équipe actuelle a, dans son programme, ce que nous avons mis dans le nôtre : Maison de santé, aménagement des écoles, salle des fêtes...

Or, on ne voit guère de résultats probants pour le moment.

Par contre, nous entendons de façon récurrente : « c'est à cause de M. Lemaitre » ce, à chaque fois qu'un problème survient... Cela peut faire sourire. Nous, nous trouvons cela plutôt navrant, voire contre productif.

Etant minoritaires, nous ne pouvons pas modifier leurs décisions, nous attendons, par contre, comme tous les Finésiens, des résultats.

Certes, l'équipe municipale donne une image lisse et semble vouloir ne pas faire de vagues, mais les Finésiens attendent du changement et des prises de position fermes, plus particulièrement sur les sujets qui feront de Feignies une ville moderne, où il fait bon vivre ... ou pas.

L'équipe actuelle n'a pas jugé, par exemple, utile de pratiquer une véritable politique de protection de l'environnement.

Nous pouvons vous assurer que si nous avons encore été en place, nous aurions négocié pour que l'unité de méthanisation ne soit pas implantée en entrée de ville, à proximité des activités commerciales ou des habitations.

Ce type d'installation doit absolument être à l'écart pour ne pas générer de nuisances (trafic routier, atmosphère explosive, nuisances sonores, sanitaires, bactériologiques, mauvaises odeurs ...).

Et quelle image pour une entrée d'agglomération !

C'est pourtant, avant leur démarrage, que des projets non valorisants pour Feignies (le contournement, ou la méthanisation), pourraient être discutés, voire remis en question.

À quand les résultats et les prises de position courageuses ?

Pour terminer, nous vous souhaitons le meilleur pour 2018. Bonne année !

ÉTAT CIVIL

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017



Naissances

Mathilde Degardin, Menryss Nekkah, Céleste Alfano, Noussayba Agourram, Valentin Romke, Ruben Martinet, Nawfel Ait Lahcen

Mariages

Nordine Taoufiki et Khalida El Achi, Damien Wimetz et Camille Richard

Décès

Mauricette Le Maître, Joaquin Cano Tejera, Marie Detourbe vve Lemoine, Albert Damien, Mireille Masson vve Defontaine, Thérèse Libert vve Boschi, Stéphane Szpakowski, Christian Fontaine, Yves Dusart, Emile Monier, Huguette Couvreur vve Dubois, Patrick Robeaux

www.ville-feignies.fr



CABINETS INFIRMIERS

Mme Ambroise A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
Mme Ardevol M.-G.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
M. Bloquet F.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Brugnion C.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Cartapatti A.	7, place du 8 mai 1945	06 74 77 49 65
Mme Caty M.-C.	11, rue Wallonne	03 27 68 22 31
M. Docquier G.*	106, rue R.Salengro	06 17 22 06 64
Mme Guégan A.	16, rue L. Parée	06 26 38 93 94
M. Legrand C.	7, place du 8 mai 1945	06 64 43 00 78
M. Marchand J.	16, rue L. Parée	06 22 41 40 62
Mme Mascout C.	7, place du 8 mai 1945	03 27 68 29 87
Mme Preux	7, place du 8 mai 1945	06 66 31 21 91
M. Sioncke F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00

* depuis le 1^{er} janvier 2018



PHARMACIE DE GARDE

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veillez composer le **0825 74 20 30** (0, 15 €/min)

qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde.

www.servigardes.fr



MÉDECIN DE GARDE

Pendant les heures de fermetures habituelles des cabinets :
Médi'ligne 59
Tél. **03 20 33 20 33**

Consultations au Centre hospitalier de Maubeuge, entrée par les Urgences - Couloir radiologie
• Lundi au vendredi de 20h à minuit
• Samedi de 9h à 12h, 16h à 18h et 20h à minuit.
• Dimanche de 10h à 12h, 16h à 18h et 20h à minuit

MAIRIE DE FEIGNIES · TÉL. 03 27 68 39 00



Administration générale

Lundi	8h à 12h	13h30 à 17h30
Mardi	8h à 12h	13h30 à 18h
Mercredi	8h à 12h	13h30 à 17h30
Jeudi	8h à 12h	13h30 à 18h
Vendredi	8h à 12h	13h30 à 17h30
Samedi	9h à 11h30	fermé

Service urbanisme

Lundi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Samedi	9h à 11h30 uniquement sur RdV au 03 27 68 39 06	

Pôle Éducation, Citoyenneté et Solidarité

Centre communal d'action sociale - au Centre Emile Colmant
Lundi au vendredi 9h à 12h 13h30 à 17h · Tél. 03 27 66 08 46

Sécurité sur le domaine public

24h sur 24 · Tél 03 27 68 53 40

SAMU tél. 15 · POLICE tél. 17 · POMPIERS tél. 18

NOCES D'OR ET DE DIAMANT LE 24 JUIN

Si vous souhaitez fêter vos Noces d'or ou de diamant le 24 juin 2018, inscrivez-vous auprès de Mme Guégan en mairie
Tél. 03 27 68 39 09

COLLECTES DES ENCOMBRANTS



Attention, déposez vos encombrants sur le trottoir UNIQUEMENT la veille de la collecte

Secteur 1
26 février · 28 mai · 13 septembre
13 décembre 2018

Secteur 2
27 février · 29 mai · 14 septembre
14 décembre 2018

Pour connaître votre secteur :

Numéro vert
0 800 306 573

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Théâtre - « On n'est pas que des valises »... ou l'épopée des salariées de Samsonite

Samedi 3 février • 20h30 • Espace Gérard Philipe • 10/7 € • Réservations au 03 27 68 39 02



Marion Cailleret
Petites mains
pour grandes
zoreilles

Vendredi 26 janvier • 18h
Médiathèque

Gala de variétés

Dimanche 28 janvier • 16h
Espace Gérard Philipe

**Rapide de l'Échiquier
de Feignies**

Samedi 3 février • 10h à 20h
Restaurant scolaire



Atelier Lecture à voix haute
Mardi 6 février • de 14h à 16h
Centre Emile Colmant

Cercle de yoga
Assemblée générale

Vendredi 9 février • 18h • Mairie

Duo Harpeggione
Harpe en Avesnois

Vendredi 9 février • 20h
Espace G. Philipe • Voir en page 16

Ghillies + Breizh Jiggers
Harpe en Avesnois

Samedi 10 février • 20h
Espace G. Philipe • Voir en page 16

26^e Master-class
Harpe en Avesnois

Sam 10 et Dim 11 février
Espace G. Philipe • Voir en page 16



**Débat d'orientation budgétaire
et Conseil municipal**

Samedi 17 février • 9h • Mairie

Atelier contes Saint-Valentin

Mercredi 14 février • de 14h à 16h
Médiathèque

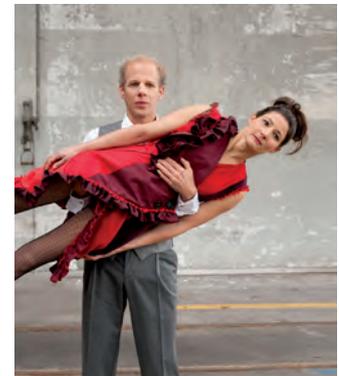


Chanson - Pascal Matot
Bonjour la vie

Vendredi 16 février • 18h30
Médiathèque

**Zumba fluo de la Zumba
fitness des Fagnes**

Samedi 17 février • 19h
Halle des sports J. Ladoumègue



Cirque C^{ie} Einz « Zwaï »

Samedi 24 février • 20h30
Espace Gérard Philipe • 10/7 €

Fed Cup EFAFC

Sam 24 et Dim 25 février
Salle Ladoumègue + Complexe
sportif

Ensemble folklorique
Spotkanie

Samedi 3 mars • 18h30
Espace Gérard Philipe

Loto pour enfants des
Amis du quartier de la gare
Samedi 3 mars • 13h
Restaurant scolaire

Festival de la chanson
Un Geste pour demain
Dimanche 11 mars • 16h
Espace Gérard Philippe

Après-midi récréative
de Solid'air Ensemble contre
la mucoviscidose
Dimanche 11 mars • 14h à 17h
Halle des sports J. Ladoumègue

Atelier contes Passion florale
Mercredi 14 mars • de 14h à 16h
Médiathèque



Exposition
Les petites
mains vertes
du 14 au 31 mars
Médiathèque



Chanson - Albin de la Simone
Jeudi 15 mars • 20h
Espace Gérard Philippe

Tournoi de volley
Détente Loisirs Multisports
Samedi 17 mars • 13h
Halle des sports J. Ladoumègue

Concert de printemps
Harmonie Feignies
Dimanche 18 mars • 16h
Espace Gérard Philippe



Prix Olga Choppart
de l'Etoile cycliste
Dimanche 18 mars • 14h30

Atelier Lecture
à voix haute
Mardi 20 mars • de 14h à 16h
Centre Emile Colmant

Battle Jazz
de l'École de danse jazz
Samedi 24 mars - ?? h
Espace Gérard Philippe

Conseil municipal
Samedi 31 mars • 9h • Mairie



Humour
Les Mangeurs de lapin
« L'incroyable cabaret »
Samedi 31 mars • 20h30
Espace Gérard Philippe • 14/10 €

Réservations et renseignements

• Espace Gérard Philippe
Mairie de Feignies
Place Charles de Gaulle
03 27 68 39 02
billetterie.egp@gmail.com
egpfeignies.wixsite.com/feignies

• Médiathèque municipale
17, rue de Bleton
03 27 68 17 03
www.mediatheque-feignies.fr

Humour musical
Zic Zizou
« Comme 9 »
Samedi 17 mars • 20h30
Espace Gérard Philippe • 10/7 €



24^e festival international harpe en Avesnois

DU 3 AU 11
FÉVRIER
2018

PROGRAMME COMPLET DISPONIBLE EN MAIRIE

Ghillie's MUSIQUE ET DANSES IRLANDAISES
et Les Breizh Jiggers



SAMEDI 10 FÉVRIER • 20 H
ESPACE GÉRARD PHILIPPE
FEIGNIES 59750
EN PARTENARIAT
AVEC LA VILLE DE FEIGNIES
SOUS LE PARRAINAGE
DE L'UTEL MAUBEUGE



SOUS LE PARRAINAGE
DE L'UTEL MAUBEUGE

Duo Harpeggione MUSIQUE DE CHAMBRE

VENDREDI 9 FÉVRIER • 20 H •
ESPACE GÉRARD PHILIPPE FEIGNIES 59750
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE FEIGNIES
SOUS LE PARRAINAGE DE BNP PARIBAS
ET DU LION'S CLUB MAUBEUGE-VAUBAN



SOUS LE PARRAINAGE
DE  BNP PARIBAS
La Banque d'un monde qui change



SOUS LE PARRAINAGE
DU LION'S CLUB
MAUBEUGE-VAUBAN

SAMEDI 10 FÉVRIER • DIMANCHE 11 FÉVRIER
ESPACE GÉRARD PHILIPPE FEIGNIES 59750
TOUTE LA JOURNÉE • ACCÈS LIBRE POUR LE PUBLIC
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE FEIGNIES



26^e Master-class
animée par
Nicolas Tulliez

RÉSERVATIONS/INFOS

Association Harpe en Avesnois
tél. (00)33 (0)3 27 64 13 72
www.harpeenavesnois.com
Espace Gérard Philippe • Tél. 03 27 68 39 02

TARIFS

Gratuit pour les moins de 12 ans
12 à 18 ans et étudiants : 9 €
Tous les autres cas : 12 €
Billet famille : 24 €